

## COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DE SEINE-SAINT-DENIS

### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

#### **Jeudi 9 février 2023 à 19h - golf de Rosny-sous-Bois**

Le jeudi 9 février 2023 à 19h, les membres du Comité Départemental de Golf de Seine Saint Denis, Association déclarée à la préfecture de Seine Saint Denis le 17 mars 2000 (W931005016), dont le siège social est à Rosny-sous-Bois, Golf de Nanteuil : 12 rue Raspail, se sont réunis au golf de Rosny-sous-Bois (chalet Daniel Amand) pour Assemblée Générale Ordinaire sur convocation adressée par courriel, à tous les membres de l'Association.

**2 Associations Sportives représentant 9 voix (sur un total de 33 voix)** sont représentées par leur président et présidente. Sont également présent les membres du bureau du Comité Départemental. Bertrand Mayer, président de la Ligue Paris Ile de France de golf participe aussi à cette AG.

#### **L'ordre du jour est le suivant :**

- Approbation du CR de l'AG 2022
- Lecture et approbation du rapport moral 2022,
- Lecture et approbation du rapport sportif 2022
- Lecture et approbation du rapport financier,
  - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022,
  - Affectation du résultat,
- Budget prévisionnel 2023,
- Questions diverses

Monsieur Gilbert VEYRAN, en sa qualité de Président du Comité Départemental préside la réunion.  
Monsieur Serge BOURLIER, en sa qualité de Secrétaire du Comité Départemental, assure les fonctions de secrétaire.

Aucun quorum n'étant requis, l'Assemblée peut délibérer normalement

- **Approbation compte rendu AG 2022**

Ce compte rendu était joint à la convocation, il est approuvé à l'unanimité des associations présentes (9 voix).

- **Rapport moral :**

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport moral, en approuve les termes et donne quitus au Bureau du Comité départemental pour l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les associations présentes (9 voix).

- **Rapport Sportif :**

Après lecture, l'Assemblée Générale approuve le rapport sportif retraçant les manifestations organisées par le Comité Départemental et les principaux résultats obtenus par des A.S. du département.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les associations présentes (9 voix).

- **Comptes de l'exercice 2022 :**

M. Michel Varnier, trésorier du CD, développe devant l'Assemblée, le rapport financier du dit exercice ainsi que les comptes, annexés aux archives de l'Assemblée.

Après les précisions apportées, ce rapport financier est adopté à l'unanimité par les associations présentes (9 voix) donnant ainsi quitus de gestion au bureau du C.D.

Puis l'affectation du résultat (soit une perte de 619,51€) au fonds social est aussi approuvée par les associations présentes.

- **Budget Prévisionnel 2023 :**

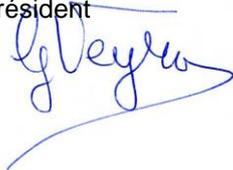
Le budget prévisionnel 2022, d'un montant de 8 300 €, est annexé aux comptes 2022. Il est présenté et détaillé à l'Assemblée. Il est adopté à l'unanimité par les associations présentes (9 voix).

- **Questions Diverses :**

Bertrand Mayer présente le projet de réforme des statuts de la FFGOLF portant principalement sur une modification du corps électoral. Puis un échange a lieu avec les personnes présentes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00

Gilbert Veyran  
Président



Serge Bourlier  
Secrétaire

